en fonte — à 3 pieds, seuls en usage dans les campagnes — que s'est-il passé pendant l'absence de la pauvre femme, qui ne mit pas plus de 10 minutes à revenir ? On ne peut faire que des suppositions. Les deux plus jeunes enfants n'ont pu donner aucun renseignement ; et le petit Jules n'a fait que pousser des cris inarticulés, jusqu'au moment de sa mort.

Sans doute il se sera approché du poêle dont le feu se sera communiqué à son léger vêtement. Quand l'enfant s'en est aperçu, il aura voulu sortir, mais n'aura pu ouvrir la porte, qui n'est pourtant fermée que par un simple loquet en bois placé très bas. Toujours est-il que la mère en rentrant, trouva le pauvre petit se roulant contre le mur, n'ayant plus sur lui que quelques lambeaux enflammés de son vêtement.

La malheureuse femme se brûla très gravement aux mains; essayant d'éteindre le feu, mais ne pouvant en venir à bout, elle jeta deux seaux d'eau sur le petit martyr, dont tout le corps ne formait plus qu'une horrible plaie : pas la plus petite place, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, qui ne fût atteinte de brûlures très profondes, la peau était craquelée et carbonisée.

L'enfant fut porté sur son lit, et M. le docteur Guidez, de Mouveaux, fut aussitôt appelé à lui donner des soins. Mais on ne pouvait que chercher à adoucir un peu les atroces souffrances du pauvre petit, qui rendit le dernier soupir, vers 5 heures du soir.

Rien de poignant comme le spectacle offert par ce pauvre intérieur.

Mercredi, vers 4 heures du soir, le docteur Duray, de Marcq, venait de sortir de la triste maison isolée, où il s'était rendu pour constater le décès; la victime, — un gros garçon, très fort pour son âge, — était étendue sur le lit, les traits affreusement contractés, les yeux grands ouverts; le cercueil et la petite croix étaient là près du lit; on n'attendait plus que la visite des gendarmes chargés de procéder à l'enquête, pour fermer la bière.

Le pauvre père cherchait à étouffer ses sanglots, pour donner des explications. La mère, affaissée près du poêle, les deux mains enveloppées, serrait convulsivement son plus jeune enfant contre son sein, et, de temps en temps, jetait un regard sur la porte de la chambre où reposait l'autre...!

Les funérailles auront lieu aujourd'hui jeudi.

LILLE

Université catholique de Lille. — Léon XIII vient d'élever au grade de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand M. le comte de Vareilles Sommières, doyen de la Faculté de droit, et à celui d'officier du même ordre M. Groussau, professeur de droit administratif à l'Université catholique de Lille.

Mme Paule Minck en prison. — Mme Paule Minck s'est constituée prisonnière mercredi matin à Paris. Nos lecteurs se rappellent sa condamnation par le tribunal correctionnel de Lille, à six jours de prison, au moment de la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

C'est pour purger cette condamnation que Mme Paule Minck s'est constituée prisonnière. Elle subira sa peine au Dépôt.

Défense de cracher. — Après délibération du comité permanent des épidémies, « considérant que plusieurs maladies épidémiques ont pour principale cause de propagation la poussière des crachats desséchés », M. le maire de Lille vient de prendre un arrêté aux termes duquel :

« Il est interdit de cracher sur le plancher des voitures publiques, notamment sur les planchers et plates-formes des tramways. »

Importants détournements. — Un employé infidèle. — Un facteur aux Halles-Centrales vient d'être victime d'importants détournements : son employé lui aurait, paraît-il, escroqué une somme de 1.200 francs.

La plainte n'ayant pas encore été déposée, nos lecteurs comprendront qu'il nous est impossible de désigner autrement que par des initiales les personnes en jeu.

Depuis plusieurs mois, M. X..., facteur aux Halles, s'est attaché un secrétaire qui tient au courant ses écritures. Il est chargé en outre de toucher différentes factures dont il inscrit le montant sur ses livres. M. X..., crut s'apercevoir que les livres de son employé, que nous appellerons Y..., étaient mal tenus.

M. X... lui fit différentes observations et finalement lui demanda de les vérifier.

Cet examen ne fut pas favorable à Y... M. X... constata que son employé n'était qu'un vulgaire escroc qui lui avait détourné, depuis six mois, une somme de 1.200 fr. environ. Il fut mis simplement à la porte.

M. X..., ne crut pas devoir informer la police de cette escroquerie. Il résolut, avant de porter plainte, de vérifier d'une façon toute spéciale les livres d'Y..., pour se rendre bien compte de sa culpabilité.

Nous croyons savoir que M. X... aura terminé son travail aujourd'hui et qu'il mettra aussitôt dans la confidence M. le commissaire central. L'affaire en est là.

Un incendie. — Mercredi vers deux heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans la maison d'habitation de M. Emile Vandamme, brasseur, rue du Gros-Gérard. Le feu a pris naissance dans la salle à manger.

La cause réside, croit-on, dans un vice de construction de la cheminée. Grâce à la promptitude des secours on s'est rendu maître du fléau dévastateur au bout d'une demi heure.

Les pertes représentent une somme de vingt mille francs environ. Elles consistent en la destruction des meubles et tentures de la petite salle à manger. Tout est assuré.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Claise, curé de Beaurepaire, est transféré à Anneux. M. Robert, curé de Bérelle, est transféré à Beaurepaire; M. Thuliez, vicaire à Bondues, est nommé curé de Bérelle; M. Bailleul, vicaire à Busigny, est nommé curé de Montay; M. Plouvier, vicaire à Lille (Saint Sauveur), est nommé vicaire à Cambrai (Saint Géry), en remplacement de M. Rombouts, démissionnaire pour raison de santé; M. Cappelaere, vicaire à Halluin, est transféré à Bondues; M. Dumortier, vicaire à Steenwerck, est transféré à la Bassée; M. Crépin, vicaire à Clary, est transféré à Steenwerck; M. Debaudringhien, vicaire à Etrœungt, est transféré à Clary; M. Pesin, vicaire à Haussy, est transféré à Etrœungt; M. Biset, vicaire à Ferrière-la-Grande, est transféré à Haussy.

M. Dehaut, vicaire à Gravelines, est transféré à Roubaix (Sacré-Cœur); M. Peers, vicaire à Lille (St-Martin), est transféré à Gravelines ; M. Legrand, vicaire à Inchy, est transféré à Sains-du-Nord ; M. Vrammont, vicaire à Looberghe, est transféré à Roubaix (Sacré-Cœur); M. Delcourt, vicaire à Templeuve, est tranféré à Lille (Saint Sauveur).

NOUVEAUX PRÊTRES. — MM. Baquet, vicaire à Inchy ; Berthelot, vicaire à Wasquehal; Chattelyn, vicaire à Mons-en-Pévèle; Cloar, vicaire à Noyelles-sur-l'Escaut; Debrabant, vicaire à Ferrière-la-Grande ; Deschodt, vicaire à Watten; François, vicaire à Templeuve ; Leurèle, vicaire à Halluin ; Spannent, vicaire à Looberghe.

REVUE GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 1893

Cantons de Roubaix et de Lannoy

Avril. — 1er. Notre envoyé spécial reçu à l'Hôtel-de-Ville de Gand; ses entrevues successives : au *Cercle catholique*, avec M. Guillaume Verspeyen, et au *Vooruit*, avec M. Edouard Anseele, leaders des partis politiques. Arrestation préventive et relaxation de deux commerçants de la rue du Tilleul, relativement au vol de douze mille francs chez MM. Louis Cordonnier frères et Léon Screpel. Un homme écrasé par un camion de brasseur, dans la rue de Lannoy : blessures graves. La vérification du beurre dans les quatre arrondissements de police.

2. Excursion de quatre cents citoyens et citoyennes socialistes à Gand ; ils quittent en cortège la « Paix », à huit heures du matin, accompagnés de la fanfare ouvrière « la Paix » et de la Chorale enfantine de l'Epeule; le citoyen Henri Carrette, maire, le citoyen Achille Lepers, adjoint, et plusieurs conseillers municipaux les attendent à la gare; départ par le train de 8 heures 35, avec une centaine de socialistes lillois; arrivée à 11 heures 05 à Gand; réception par les socialistes gantois; le cortège se rend au *Vooruit*, précédé d'un drapeau rouge, déployé par les Roubaisiens; discours des citoyens Anseele, Carrette et Grégoire; ce dernier remet le drapeau rouge, au nom des Roubaisiens, au citoyen Anseele, pour la jeunesse gantoise; dans l'après-midi, à trois heures, neuvième congrès socialiste à la *Concordia*; les Roubaisiens y assistent avec cent quatre-vingt-quinze autres groupes.

La fête de Pâques, célébrée à Roubaix dans toutes les paroisses, avec un éclat exceptionnel. Le sermon d'adieu du R. P. Roland, à l'église Notre-Dame. Le Conseil général du Parti ouvrier, pour la région du Nord, choisit comme candidats aux prochaines élections législatives : MM. Jules Guesde et Emile Moreau, pour Roubaix et Capart, pour Tourcoing. La *Philharmonique du Jean-Ghislain* à la grand'messe, au Sacré-Cœur; Elle fait sa première sortie en ville en uniforme.

3. Visite des socialistes roubaisiens aux diverses installations du *Vooruit* de Gand, et à plusieurs autres établissements ; promenades dans la ville ; ils quittent Gand, par petits groupes, par tous les trains de l'après-midi le Maire et son adjoint, avec les conseillers municipaux, partent vers quatre heures et demie ; ils arrivent à Roubaix, à six heures quinze, avec la Fanfare ouvrière « La Paix », et la Chorale enfantine, qui les ont accompagnés ; manifestation bruyante à la gare : audition instrumentale et vocale ; on offre des bouquets et une couronne rouges au citoyen Hélynck, directeur des jeunes choristes; le Maire est reconduit triomphalement jusqu'à son domicile, à la « Brasserie sociale, rue de l'Alma ; à huit heures trente, rentrée du gros des excursionnistes ; la police, sous les ordres de M. Barroyer, commissaire central, fait évacuer la place de la Gare ; arrestation d'un individu qui déploie un foulard rouge.

Noces d'or, à l'église Notre-Dame, de M. et Mme Mathis-Christiaens, de la cour Moreau, rue du Fontenoy. Enregistrement de dix-neuf mariages, à l'occasion du lundi de Pâques. L'Association des Anciens Elèves des Frères fait célébrer à Saint-Martin un obit solennel pour le repos de l'âme des Chers Frères, des bienfaiteurs, des associés, et des membres de leurs familles défunts. La sortie traditionnelle des Sapeurs-Pompiers accompagnés de la *Grande-Harmonie*. Grande sortie des « Anciens Combattants de 1870-71. » Plusieurs sociétés musicales célèbrent également le lundi de Pâques par une promenade en ville. Arrestation, pour actes d'escroquerie, d'Ernest Grard, ancien employé de la « Bouchée de pain. »

Incendie, rue Mongolfier, de cinq mille paillassons, à la briqueterie de Mme veuve Briet. Le pèlerinage annuel à Notre-Dame de la Délivrance, à Croix : affluence considérable, dépassant celle des années précédentes. Promenade militaire du corps des pompiers de Croix et de la maison Isaac Holden, de l'*Harmonie municipale*, de la Société de gymnastique et de l'*Union Chorale*. Un terrible accident à Chereng : M. Louis Carrette, marchand de grains, blessé mortellement, par imprudence, d'un coup de fusil, son domestique Louis Lepers, âgé de vingt-six ans. Un incendie à Sailly, dans la grange de la ferme de Neuville, occupée par M. Agache.

4. Messe de prémices, à Notre-Dame, du R. P. Lemerre, de l'ordre des Frères prêcheurs de Saint-Dominique, assisté de M. le chanoine Evrard, doyen ; sermon de M. le chanoine Chabé, supérieur de l'Institution Notre-Dame-des-Victoires. Cinq adjudications publiques à l'Hôtel-de-Ville. Descente du parquet, rue Colbert, chez M. Henri Briet, avec Léopold Coucke et Henri Dardenne, les deux complices, relativement à la tentative de vol par effraction de la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 janvier. Un écolier blessé au champ de foire par la chute d'un pan de bois d'une baraque en construction. Un noyé, Frédéric Leame, surveillant de tissage, trouvé dans le canal au hameau du Beck, à Wattrelos.

5. On annonce que le Secrétariat du Conseil des prud'hommes sera transféré, du 15 au 20 avril, au n° 71 de la rue de Sébastopol. Un commencement d'incendie, rue de Mouveaux, chez M. Leman, comptable.

6. La circulation des bières à Roubaix : rapport du préfet du Nord, priant le conseil général de donner un avis favorable à la mise à exécution de la délibération du conseil municipal de Roubaix, en date du 24 février, ayant pour but la modification du règlement de l'Octroi pour l'insertion de quatorze articles soumettant la bière aux formalités sur la circulation. Messe de départ à la chapelle des Carmélites, pour les futurs pèlerins de Jérusalem qui doivent quitter Roubaix le 10 avril. Un jeune homme mordu par un chien au square Chevreul : l'animal mis en fourrière.

7. Troisième journée du Conseil de révision. M. Charles Gernez, officier d'académie, directeur de l'Institut Turgot, promu à la première classe. Arrestation dans la salle du Conseil de révision, d'un fraudeur de Wattrelos, Alphonse Noulet, évadé depuis deux ans. Un enfant de sept ans, Emile Daas, écrasé rue Lafontaine (accident mortel). Une scène de sauvagerie dans un estaminet de la rue Thiers; neuf conscrits en goguette rouent de coups un vieillard. Mort à Lys-lez-Lannoy d'un soldat en congé de convalescence.

Un commencement d'incendie à Sailly, chez M. Pierre Vanmeerhaeghe. Un acte de dévouement à Annappes : un domestique de ferme, âgé de soixante-six ans, sauve, au péril de ses jours, la vie d'une petite fille, attaquée dans une pâture, par une vache furieuse. Maladie de Gustave Nadaud, à Nice : l'illustre chansonnier est atteint d'une congestion pulmonaire. Un enfant de neuf ans, le petit Lucien Dumortier, de Wattrelos, mordu par un chien enragé, rentre après vingt-un jours de traitement à l'Institut Pasteur.

8. Clôture des conférences de la Société de géographie : discours de M. Henry Bossut, président ; conférence de M. Octave Diamanti sur la Perse, le Turkestan et le plateau de Pamir. Adjudication à l'Hôtel-de-Ville de la fourniture des fontes nécessaires à l'installation de la conduite [illegible], relative à la distribution d'eau potable. Réunion à l'Hôtel-de-Ville de la Commission mixte des eaux de Roubaix-Tourcoing. La soirée d'ouverture de la foire. Arrestation de Georges Devlieghe, fraudeur, demeurant à Lys-lez-Lannoy, comme impliqué dans le vol de douze mille francs. Explosion d'un tuyau de vapeur chez MM. Ernoult-Bayart frères, teinturiers apprêteurs, rue de l'Epeule : pas d'accidents de personnes. Coups de couteau rue du Coq-Français.

9. Un cross-country au Club hippique de Roubaix. Mort à la maison de la rue Saint-Jean, de sœur Sainte-Radegonde des Petites-Sœurs-des-Pauvres. La première journée de la foire. Un drame sanglant rue du Parc; une femme grièvement blessée par un marchand de poissons ivre. Funérailles à Lys-lez-Lannoy, d'Alphonse Duchatelet, le soldat mort en congé de convalescence.

10. Noces d'or: à l'église Saint-Joseph, de M. et Mme Callenaert-Dufontaine, de l'impasse de la Barbe-d'Or, rue du même nom : et à l'église du Très-Saint-Rédempteur, de M. et Mme Delcroix-Watteau, de la rue de Tournai. Enregistrement de soixante-deux mariages, à l'occasion du lundi de la foire. Départ du douzième pèlerinage roubaisien pour Rome et Jérusalem. Un incident à l'enterrement civil du jeune Daas, écrasé rue Lafontaine: une partie du convoi empêche, dans la Grande-Rue, le passage du car de Wattrelos; un libre penseur frappe à coups de poing deux voyageurs. Départ des réservistes des classes 1883 et 1887. Un commencement d'incendie à la filature de MM. Motte-Bossut, boulevard Gambetta. Funérailles, à Forest, du sous-brigadier des Douanes Henri Noe, de la brigade de Tourcoing, blessé le 16 mars, d'un coup de bâton à la tête, au hameau du Risquons-Tout, en arrêtant une voiture chargée de tabac. *(A Suivre.)*

TRIBUNAUX

Tribunal civil de Lille. — *Audience du mercredi 3 janvier.* — Deux maisons, sises à Roubaix, rue du Bois numéros 23 et 25, à usage de commerce. Mise à prix pour chacune, 8,000 francs. Elles sont adjugées ensemble 22.200 francs.

Une maison sise à Croix, rue de Wasquehal, sur une mise à prix de 2.000 francs, ne peut être adjugée faute d'enchères.

Concerts et Spectacles

Théâtre de Roubaix. — *Relâche.* — Par suite d'un cas de force majeure, le Théâtre de Roubaix fera relâche, aujourd'hui jeudi, pour la première de *Champignol malgré lui.*

Mardi soir, à Tourcoing, pendant la représentation de la *Grande Marnière*, M. Louis Couvreur a été victime d'un accident. A l'acte du *Cimetière*, le sympathique artiste a posé le pied à faux en tombant, et s'est fait une entorse de la cheville, qui l'oblige à quelques jours de repos.

Grand Théâtre de Roubaix
Jeudi 4 Janvier 1894
LE BARBIER DE SEVILLE
Opéra-comique, en 4 actes de ROSSINI
LE SOURD OU L'AUBERGE PLEINE
Opéra-comique D'ADAM

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du mercredi 3 janvier.* — Séraphin Detrain, rue de la Balance 118. — Léon Bracq, rue Reel 6. — Jeannette Desmaret, rue Perrot 67. — Marie Florin, rue Nain 54. — Angèle Duplat, rue des Quinze Ballots 17. — Berthe Leinan, rue de l'Epeule, cour Lepers 8. — Louis Moyart, rue du Collège 50.— Palmyre Delaby rue d'Alger, cour Nyckeer 8. — Fernand Devlaminck, rue d'Oran. — *Déclarations de décès du 3 janvier.* — Germaine Vroman, 3 ans 1/2, rue de Lannoy, fort Desprez 43.— Théophile Moreau, 32 ans, rue Vallon 27. — Joseph Dutranoy, 35 ans, rue du Bois 31. — Pauline Farvacque, 72 ans, rue de Soubise 25. — Sophie Quin, 73 ans, rue des Parvenus 40. — Rosalie Wicart, 58 ans, Hôtel-Dieu. — Amélie Delescluse, 55 ans, place du Trichon 16. — Paul Delahaye, 4 mois, rue du Tilleul 28 — Alphonsine Rousselle, 57 ans, rue des Arts 210. — Maurice Legrand, 4 mois, rue Boucher de Perthes 73.

MOUVEAUX. — Déclarations de naissances du 23 au 30 décembre. — Edouard Verhelle, les Bonnets. — Georges Salesse, le Paradis. — Jeanne Roose, les Bonnets. — Maurice Médo, la Place. — *Mariages.* — Jean-Baptiste Ducatteau, 32 ans, cabaretier et Laure Desrumaux, 35 ans, cuisinière. — *Déclarations de décès.* — Barbe Dhaene, 79 ans 9 mois, les Duriez.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUFOREST-WHITE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jules-Louis DUFOREST, décédé à Putney (Londres), le 31 décembre 1893, dans sa 39e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. Un service Solennel sera célébré le vendredi 5 janvier 1894, à 11 heures, en l'église de Mortlake, sa paroisse.

Les amis et connaissances de la famille DUTRANOY-DESCAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUTRANOY, décédé à Roubaix, le 2 janvier 1894, dans sa 36e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 4 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures 3/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 5 dudit mois, à 9 heures 3/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 31.

Les amis et connaissances de la famille DECRAENE-DELESCLUSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Amélie DELESCLUSE, épouse de M. Louis DECRAENE, décédée à Roubaix, le 2 janvier 1894, dans sa 57e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 5 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 4, à 3 heures 3/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, place du Trichon, 16.

Les amis et connaissances de la famille MICHON-FARVACQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Pauline-Henriette FARVACQUE, veuve de Monsieur Pierre MICHON, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1894, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 4, à 4 h. 1/4. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, 25.

Les amis et connaissances de la famille DENDIEVEL-VIERPORTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Irma-Flore VIERPORTE, veuve de M. Pierre DENDIEVEL, décédée à Roubaix, le 4 janvier 1894, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 5 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 h. 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 6 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église St-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Trichon, 20.

LE FROID ET LA TEMPÊTE

Depuis deux jours, la température s'est singulièrement refroidie. Le vent souffle avec violence, la neige tombe, glacée, et, presque partout la circulation des piétons et des voitures est difficile, à cause du verglas.

Le froid s'est surtout fait sentir à Paris, où le canal St-Martin charrie de gros glaçons, à Perpignan, où le thermomètre est descendu à 3 degrés au-dessous de zéro; à Carcassonne, où un vieillard, Etienne Chauffour, qui vivait seul et qui était sans la moindre ressource, a été trouvé mort de froid dans son habitation; à Périgueux, Dijon, Tarbes, Honfleur, Laval, Vannes, Poitiers, Toulouse, etc.: à Lille, la circulation des tramways et voitures est presque impossible.

Le paquebot postal *Ville de Tunis*, de la Compagnie Transatlantique, courrier d'Alger, n'a pu partir, hier soir, de Port-Vendres, à l'heure habituelle, par suite de l'état de la mer; d'autre part, on télégraphie d'Ajaccio que le brick-goëlette *Joseph-Herbin* s'est échoué, la nuit dernière, vers deux heures du matin, dans le golfe de Saint-Florent.

L'équipage a pu se sauver, mais le navire est considéré comme perdu.

NORD

Un terrible accident à Denain. — Quatre victimes. — Un terrible accident est arrivé mardi, vers minuit, à la fosse Renard, des mines d'Anzin, située sur le territoire de Denain.

Un poids de 20 kilos est tombé dans le puits et a tué deux ouvriers. Deux autres ont été grièvement blessés.

Terrible accident de chemin de fer à Briastre. — Trois hommes tués. — Dans la soirée d'hier un terrible accident s'est produit sur la ligne de Valenciennes au Cateau, aux environs de Briastre.

Les sieurs Dromby, 61 ans, et son fils, âgé de 28 ans, ont été tamponnés par le train qui passe vers sept heures. Un sieur Alcide Dupire, voyant le danger que couraient les deux malheureux, voulut se précipiter pour les sauver; il fut victime de son dévouement également.

La gendarmerie de Solesmes a ouvert une enquête et a relevé les cadavres, dont MM. les docteurs Guyot, médecin légiste; Delhaye et Bombart ont constaté les blessures.

Un vol sacrilège à Escaudœuvres. — Un vol sacrilège a été commis, la nuit à l'église d'Escaudœuvres. Le voleur s'est introduit dans l'église en escaladant une croix tombale de l'ancien cimetière et en brisant un panneau d'une fenêtre. Il a fracturé le tronc en fer — l'unique tronc de l'église, puis il a ouvert le tabernacle de l'autel de la Ste Vierge, qui était vide, s'est promené sur le maître-autel, furetant dans tous les coins, mais ne touchant pas au tabernacle. Le voleur n'a dû guère récolter plus de 2 à 3 francs.

PAS-DE-CALAIS

Un accident aux mines de Bruay. — Un mort et deux blessés. — Un terrible accident s'est produit, hier, vers neuf heures du matin, sur le carreau de la fosse n° 1, de la Compagnie des mines de Bruay.

Un ouvrier, Henri Hue, âgé de 42 ans, s'aperçut, en retirant des cendres du cendrier des générateurs, qu'il tombait de l'eau sur lui. Il en prévint deux autres chauffeurs Emile Michet et Félix Coulon.

Ils montèrent tous trois pour visiter les onze générateurs qui étaient fermés. Ils crurent s'apercevoir que le coude du générateur de la chaudière de Nayer qui avait été remplie d'eau pour le lendemain n'avait pas ses purgeurs ouverts. Ils ouvrirent avec précaution les deux robinets purgeurs, mais le conduit fit explosion. Les trois ouvriers furent atteints par la vapeur, projetés à deux mètres en arrière et grièvement brûlés au visage et à la poitrine.

Les trois victimes furent aussitôt transportées dans une salle, où elles reçurent les soins du docteur Dourlens, médecin de la Compagnie.

Henri Hue mourut peu d'instants après : le corps fut transporté à son domicile, dans les corons des sœurs, à Bruay.

Emile Machet a été gravement atteint, mais on espère le sauver. En tout cas, il ne pourra pas travailler avant trois ou quatre mois. Il a été transporté, avec tous les soins possibles, à son domicile, à La buissière.

Quant au troisième, Félix Coulon, qui demeure au hameau de La Vo ville, son état est beaucoup moins grave, et dans un mois au plus tard, il pourra reprendre son travail.

L'anniversaire de Bapaume. — Mercredi, a eu lieu à Bapaume un service anniversaire suivi d'un pèlerinage aux tombes des soldats tués pendant le combat de janvier 1871.

BELGIQUE

Grand incendie à Liége. — Lundi, vers une heure de l'après-midi, un important incendie s'est déclaré dans la maison habitée par M. Gielard, fabricant de meubles, rue Lairesse ; le feu a pris naissance à l'étage occupé par les magasins et les ateliers. Grâce aux matières combustibles, le sinistre prit rapidement d'effrayantes proportions. L'étage consumé, le feu se communiqua au rez-de-chaussée et bientôt du bâtiment il ne restait plus que des murailles brûlantes. Les dégâts sont évalués à 50.000 francs.

Au cours de l'incendie, nouvelle alerte; le feu a éclaté rue Grétry, chez le coiffeur Morin, qui se trouvait parmi les curieux, rue Lairesse.

Un poste auxiliaire des pompiers arriva heureusement à temps pour parer au danger; les dégâts sont cependant assez importants, là aussi.

Bruxelles. — *Un héritage de 6 millions et demi.* — Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de la succession Moeens montant à 6 millions 1/2. Il a reconnu les droits de 3500 héritiers du légataire.

Les réceptions du jour de l'an au Palais. — Le 1er janvier a eu lieu, à l'heure et avec le cérémonial traditionnels, la réception, par la famille royale des « corps constitués ». Plusieurs discours ont été prononcés. Au président du Sénat, qui s'est occupé des questions sociales, le roi a répondu par un discours politique; aux compliments du président de la Chambre, il a répondu qu'il était d'usage, le 1er janvier, de se dire des choses agréables.

M. Graux, au nom de l'Université de Bruxelles, a demandé la personnification civile pour les universités libres; le roi a répondu que M. Graux touchait là une grosse question et qu'il n'était du rôle d'un souverain constitutionnel de se prononcer à l'improviste en si importante matière; enfin, le président de la cour militaire a réclamé le service personnel. Dans sa réponse, le roi s'est borné à insister sur les avantages d'une bonne et prompte administration de la justice militaire.

Le comte et la comtesse de Flandre ont quitté le palais après les discours des présidents de la Chambre et du Sénat; le prince Albert et la princesse Clémentine ont assisté jusqu'au bout à la réception.

M. le comte Adrien d'Oultremont s'est présenté pour la première fois comme général commandant la garde civique de Bruxelles. Le général honoraire Stoefs était à ses côtés. Après avoir complimenté le nouveau général, le roi a serré la main à M. Stoefs, le félicitant de sa persévérance et de son attachement à la garde civique.

Mouscron. — *Le tirage au sort.* — Les opérations du tirage au sort pour 1894 sont fixées au samedi 27 janvier. Elles commenceront à neuf heures et demie du matin, sous la présidence de M. Vanoverberghe, commissaire de l'arrondissement de Courtrai.

Herseaux. — *Création d'une brigade de gendarmerie.* — Depuis quelque temps, des pourparlers sont engagés entre M. Tack, représentant de Courtrai et M. le bourgmestre d'Herseaux, à l'effet de créer, dans cette commune, une brigade de gendarmerie.

Cette brigade serait casernée au hameau de la Citadelle, dans une propriété appartenant à Mme Pollet, brasseur, et située à 200 mètres de la gare, à proximité de la demeure de M. le docteur Mahieu.

Bien que rien ne soit encore décidé, tout porte à croire que les efforts de M. Tack et du bourgmestre seront couronnés de succès.

Menin. — *Le tirage au sort.* — Mardi a été affichée la liste nominative des inscrits au tirage au sort, fixé ainsi que nous l'avons dit, au jeudi 25 janvier, à onze heures du matin.

Ils sont au nombre de quatre-vingt-dix dont une quinzaine d'optants. Les quarante-trois premiers numéros sont affectés aux ajournés des trois classes précédentes. Le plus bas numéro du tirage sera donc le numéro quarante-quatre.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La deuxième exposition-concours organisée dimanche 31 décembre par le cercle « Union » dans une des dépendances de son local avait attiré de nombreux amateurs parmi lesquels l'élite des colombophiles roubaisiens.

Une douce température régnait dans la vaste salle, luttant avec la bise qui soufflait au dehors, atmosphère agréable qui contribuait à faire séjourner les visiteurs devant les multiples concurrents de toutes les catégories.

Comme cela se présente généralement, les mâles vieux étaient les plus nombreux et si pas plus beaux, toujours aussi beaux dans leur ensemble, étaient-ils que dimanche dernier.

Nombre plus restreint de vieilles femelles, infériorité sur le tout que précédemment, mais quelques types de races et de beauté. Dans la jeune armée des mâles et femelles jeunes, la place d'honneur eut été en forte concurrence, tous bien doués, plantes d'avenir, race beauté et belle prestance, tailles pour le succès que leur destine leurs propriétaires.

Le jury était composé de MM. Louis Destombes de Tourcoing, Emile Wille de Roubaix, Jules Lepoutre de Roubaix; la classification commencée à 10 heures et demie ne s'est terminée qu'à une heure, après un examen approuvé par la généralité des amateurs et exposants qui n'a cessé de visiter l'exposition jusqu'au soir.

Les pigeons primés dans les mâles vieux étaient de MM. E. Browaeys, id., id., Ad. Desobry, E. D jardin, F. Hazebrouck, id., id., J.-B. Nuffle, F. Marsy, P. Sion, P. Sion, P. Sion.

Femelles vieilles à MM. Caudrelier, F. Marsy, H. Salembier, P. Sion, G. Stoftlu, id., Hinnekens.

Mâles jeunes à MM. E. Dujardin, id., F. Hazebrouck, F. Marsy, F. Marsy, H. Salembier, P. Sion, E. Browaeys.

Femelles jeunes à MM. F. Hazebrouck, F. Legrand, F. Legrand, F. Losfeld, H. Salembier.

— Dimanche 7 janvier 3e et dernière exposition, inscription à partir de 9 heures jusqu'à 10 heures. DUTANNYS.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures. — Jeudi 4 janvier 1894. — *Le Barbier de Séville*, opéra-comique en 4 actes. — *Le Sourd ou l'Auberge Pleine*, opéra-comique.

THÉATRE DE ROUBAIX situé rues Archimède et Richard-Lenoir. Direction : Mme VEUVE G. DESCHAMPS. — Jeudi 4 janvier 1894. — RELACHE pour cause d'indisposition.

BIBLIOGRAPHIE

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1101e livraison (6 janvier 1894). — TEXTE : Terre de Fauves, par Pierre Maël. — La consommation des Bananes aux Etats-Unis. — Le Vieux Sabot, par Olivier Bacello. — L'écran coloré en photographie, par Frédéric Dillaye. — Mabel, par le Commandant Stany. — Le Matabélés, par Henri Jacottet. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : A. Paris, Myrbach, Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Guitare à accords à clef patentée

Pour ceux qui, sans avoir reçu une instruction musicale, veulent se donner la jouissance de jouer d'un instrument, la guitare à accords marque un véritable progrès. Cet instrument, patenté par l'inventeur dans tous les pays, mesure 54 c.M. et possède 24 cordes (14 simples et 10 doublées), au-dessus desquelles se trouvent 6 poignées. En abaissant une des poignées et en passant, soit le doigt soit l'anneau, sur une des cordes, on obtient un son plein et doux et d'une pureté à satisfaire l'oreille la plus exercée. Les cordes portent des numéros, les poignées les lettres A à F. La musique est écrite en notes, mais au dessus de chaque note se trouvent les numéros et lettres correspondants et démontre par là les cordes à toucher et poignées à pousser. La connaissance de la musique écrite devient ainsi superflue. Toute personne peut apprendre à jouer un air (mélodie et accompagnement) à l'aide des 6 poignées, en moins d'une heure.

En dehors du son splendide et tout spécial, cet instrument a un avantage qui le place au-dessus de tout autre, étant pourvu d'une clef à accorder, patentée, permettant à toute personne de l'accorder soi-même. Une notice de quatre pages est jointe gratuitement à chaque instrument, enseignant d'une manière claire et facilement compréhensible la façon de l'accorder, ainsi que la valeur des sons et la manière de les obtenir. Ajoutez à ces avantages que le prix de l'instrument avec notice explicative album de 12 airs, anneau, clef, et boîte, n'est que de francs 22.— et l'on comprendra que cet instrument ait pu faire sa vogue en si peu de temps. — Les amateurs peuvent se procurer des albums donnant de la musique, spécialement écrite pour l'instrument, et comprenant déjà plusieurs cahiers, au prix minime de frs. 2.50 le cahier, contenant les morceaux les plus divers : chorals, chansons, extraits d'opéras et danses. Nous engageons les amateurs d'y ajouter un pupitre à musique pliant, au prix de fr. 1.50 et un sifflet-diapason de fr. 0.45.

Cet instrument, d'une construction solide et d'un aspect fort élégant, se vend chez
53914 **Léopold FEITH, à Liége.**

FIN DE SAISON
GRANDS RABAIS
sur TOUS les ARTICLES
Au Grand Camélia
36286 *1, rue de la Gare, 1, LILLE* 77821

SAISON D'HIVER
AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)

Immense assortiment de **Lingerie fine**, pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Choix considérable d'**articles** hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes blanches** et **couleurs, Douillettes, Pelisses cachemire, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers**, etc.
Bonneterie, Jupons et Pantalons flanelle pour dames et enfants.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE
LINGE BRODÉ A LA MAIN
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnel
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Maison reconnue pour vendre **entièrement de confiance** les articles les **plus soignés** et les **mieux assortis**, à des conditions de bon marché exceptionnel.
Grand choix d'Objets utiles pour Cadeaux de Fêtes
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

NICKELAGE
FER, CUIVRE, ACIER
Pour un travail **très soigné** par les derniers procédés les plus perfectionnés, s'adresser à l'atelier de nickelage de la *« Société de Construction Mécanique et Electrique du Nord »*, *44, rue Jules Deregnaucourt, Roubaix.* 36154
Livraison rapide. Prix modérés. 76582

POUR FORTIFIER
Les *enfants* et les personnes faibles de la *poitrine*, de l'*estomac* ou atteintes de *chlorose* ou d'*anémie*, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le véritable Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par DELANGRENIER, à Paris. — *(Se défier des Contrefaçons).* Dépôts dans chaque ville. 36171

NOUVEL AN
Maison E. DUJARDIN & Cie
ROUBAIX, 7, Rue du Vieil-Abreuvoir, 7, ROUBAIX
Assortiments considérables de Carpettes et Foyers, descentes de lit fourrure pour cadeaux utiles. Tapis indiens et orientaux
MOQUETTES JACQUARD, dep. 4, 4.25, 4.50, 4.75 et 5.50.
Peluche pour Tentures. — Tissus d'ameublement
RIDEAUX & PORTIÈRES. RECOMMANDÉ, le RIDEAU MASSOUAH pure laine, hauteur 3 mètres, frangé, 9 fr.
TAPIS DE TABLE CHENILLE
On trouve dans la maison tous les genres de Tapis et Linoleum, depuis l'article bas prix jusqu'aux plus jolies nouveautés des meilleures usines Françaises et Anglaises.
De bonnes couturières sont demandées. 77517—36250

UN BON CONSEIL
Si vous manquez d'appétit, si la langue est chargée, la tête lourde, soyez certain que les muqueuses de l'estomac et des intestins sont chargées de Bile et de Glaires. Dans ce cas nous vous engageons vivement à faire usage des **Pilules Gicquel**. Sous leur heureuse influence l'appétit reparaîtra bien vite, les digestions deviendront faciles, les maux de tête, les étourdissements disparaîtront aussitôt. 36319

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom
30345

HERNIES
De l'opinion de tous les médecins, la guérison de la hernie n'est possible qu'en la maintenant jour et nuit par un bon bandage approprié à chaque cas. M. **J. BARBRY, bandagiste**, breveté S. G. D. G., **11, rue du Bois, 11, Roubaix**, a inventé une nouvelle ceinture herniaire qui obtient beaucoup de succès depuis son apparition. Elle est faite en tissu inusable, **sans ressort** d'acier, laissant loin derrière elle, tous les anciens bandages journellement appliqués. Ce nouvel appareil maintient jour et nuit la hernie quelles que soient les occupations des personnes qui la portent, les rendant aussi aptes à travailler que si elles n'étaient pas blessées.
Seul inventeur : J. BARBRY, 11, r. du Bois, Roubaix
Instructions envoyées contre un timbre de 0 15 c.
Seul dépositaire à Tourcoing : M. **Henri FEYS, bandagiste, 59, rue du Château.** 76663

OUTILLAGE pour AMATEURS & INDUSTRIELS
FOURNITURES [illegible]
Fres de TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIES, [illegible]
Outils de toutes sortes. Boîtes d'Outils.
Tarif-Album, plus de 300 pages, 1,000 gravures
Franco contre 65 centimes.
BICYCLETTES-TIERSOT
MACHINES de 1er ORDRE et tous Accessoires
TARIF SPÉCIAL sur DEMANDE
A. TIERSOT, Bté, 16, rue des Gravilliers, PARIS
USINE A COULOMMIERS.
35509

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

4 janvier.

Transactions très restreintes partout, sans changement dans la situation des différents marchés.

MARCHÉS A TERME
ROUBAIX TOURCOING

Stock aux Magasins généraux :

Buenos Ayres type 1..............	1.995 000 kil.
Australie A B	200 000 »
	2 195 000 kil.

REVUE DES MARCHÉS
MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 2 janvier.

Le cours de l'or est à 329 00 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Le Havre, 3 janvier.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Affaires calmes, la cote de ce matin a été laissée sans changement.

Presque pas d'affaires : on a noté ce jour 50 b. dont 25 b. Buenos-Ayres sur avril à 129 et 25 b. dito sur juillet à 137.50.

Voici les cours de cloture : décembre 121 50 ; janvier 127; février 128; mars 129; avril 129.50 ; mai 130.50 ; juin 131.50 ; juillet 132 ; août 133 ; septembre 133; octobre 133; novembre 133.50.

MARCHÉS DE CONSOMMATION
ROYAUME-UNI

Bradford, 2 janvier.

Laines. — Le marché dénote encore une certaine animation. Les prix n'ont pas changé mais sont excessivement fermes et ont plutôt une tendance en faveur des acheteurs.

Le mohair est calme à prix soutenus.

Fils. — Les négociants ne sont pas très occupés, mais le marché est assez actif. Quelques filateurs ont reçu des offres qu'ils auraient acceptées, il y a quelque temps. Aujourd'hui, ils demandent de la hausse. En général ils sont bien alimentés et les prix accusent de la fermeté.

Les fils Australie destinés à la draperie restent calmes mais les autres genres sont assez actifs.

Les fils de mohair et d'alpaga sont mieux demandés et les cours sont fermes.

Tissus. — Dans le commerce de tissus, on ne constate pas de grandes dispositions à traiter des affaires.

FEUILLETON DU 5 JANVIER. — 9

MADEMOISELLE DE LA SEIGLIÈRE

Par Jules SANDEAU

CHAPITRE III

Ces mots, *madame la baronne*, résonnaient sans cesse à son cœur et à ses oreilles. La vue du château de Vaubert le plongeait dans des mélancolies sans fin; il demeurait souvent de longues heures, silencieux, immobile à contempler l'Éden perdu et regretté. Cet amour même de la propriété, que nous venons de signaler, ne lui suffisait plus : madame de Vaubert avait développé en lui d'autres instincts, d'autres appétits, d'autres besoins non moins impérieux. D'ailleurs, cet amour, le seul qui lui restât ici-bas, était empoisonné dans sa source. Il se rappelait avec épouvante la misérable fin de l'excellente madame Stamply, ses scrupules, ses terreurs, ses remords, les dernières paroles qu'elle avait prononcées avant d'expirer. Il y pensait le jour, il en rêvait la nuit; exaltée par l'abandon, son imagination lui faisait un sommeil peuplé de lugubres images. C'était tantôt le spectre irrité de sa femme, tantôt l'ombre éplorée de madame de la Seiglière. Après une semaine ou deux d'une existence ainsi torturée, il se tourna, sans y songer, vers l'idée que la baronne lui avait indiquée comme un port. Ce ne fut d'abord qu'un point lumineux, scintillant dans la brume, au lointain de l'horizon. Insensiblement ce point s'élargit, se rapprocha et rayonna, pareil à un phare. A force de l'examiner en tous sens, Stamply finit par en saisir le côté poétique et charmant. C'était une âme défiante, mais un esprit simple, honnête et crédule. Il se demanda si madame de Vaubert ne lui avait pas en effet révélé le secret du bonheur. En admettant qu'elle n'eût raisonné qu'en vue de lui-même elle n'aurait pu rien imaginer de mieux. La perspective des félicités qu'elle lui avait fait entrevoir se dégagea peu à peu des nuages qui l'obscurcissaient, et s'offrit à lui sous un jour enchanté. Il se représenta son intérieur embelli par la présence d'une jeune et douce créature; il se vit introduit, par la reconnaissance du marquis, dans le monde qui l'avait repoussé ; il entendit un concert de louanges s'élever sur ses pas ; il crut voir madame de la Seiglière, la bonne madame Stamply et son petit Bernard qui lui souriaient du haut des cieux. Toutefois la défaillance le retenait encore sur la pente de ses bons sentiments. A quel titre d'ailleurs le marquis et sa fille rentreraient-ils dans ce château et dans ces domaines ? Résigner une fortune si laborieusement acquise, ne serait-ce pas convenir qu'elle était usurpée? Au lieu de confondre l'envie, n'allait-il pas lui prêter de nouvelles armes ? Avant de prendre aucun parti, Stamply se décida à voir madame de Vaubert pour se consulter avec elle ; mais à peine eut-il touché quelques mots du sujet qui l'amenait, qu'elle l'interrompit aussitôt.

— Je souhaite, dit-elle, qu'il ne soit plus question de cela entre nous. Il est des choses qui ne se pèsent ni ne se discutent. Je vous le répète, je n'ai cherché, je n'ai voulu que votre bonheur. Il ne s'agissait, dans ma pensée, ni du marquis ni de sa fille : il ne s'agissait que de vous, à ce point que, si mon idée vous eût souri et que le marquis s'y fût résigné, le bienfaiteur, à mon sens, ne serait pas vous, mais lui. Gardez vos biens ; nous n'en sommes point jaloux. On dit que la pauvreté est amère à ceux qui ont connu la richesse. On se trompe c'est le contraire qu'il faut dire. Nous avons connu la fortune, et la pauvreté nous est chère.

Là-dessus, après s'être informée de la santé de son vieil ami et de quelle façon il menait l'existence, madame de Vaubert lui donna poliment à comprendre qu'il n'avait plus qu'à se retirer, ce qu'il fit, très-émerveillé de l'élévation des sentiments qu'il venait d'entendre exprimer. Il s'accusa d'avoir calomnié des intentions si désintéressées ; et, quoiqu'il trouvât un peu bien étrange qu'en ceci le marquis dût passer pour le bienfaiteur, et lui, Stamply, pour l'obligé, il alla, pas plus tard que le lendemain, se livrer, pieds et poings liés, à la discrétion de madame de Vaubert, qui n'en parut ni joyeuse ni surprise. Elle témoigna même une vive répugnance à s'entremettre de cette affaire, dans la crainte qu'elle avait, disait-elle, d'offenser les susceptibilités de ses amis. Stamply mit d'autant plus d'ardeur à la chose, que madame de Vaubert y montrait moins d'empressement ; et, s'il pouvait être plaisant de voir le cœur dupé par l'esprit, la bonhomie exploitée par la ruse, c'eût été une scène plaisante à coup sûr, que celle où le bonhomme supplia la baronne, qui s'en défendait, d'intercéder pour lui à cette fin que le marquis daignât consentir à rentrer dans un million de propriétés.

— Qu'on aime un peu le vieux Stamply, disait-il ; qu'il voie, sur la fin de ses jours, des visages heureux lui sourire ; qu'une main amie lui ferme les yeux, qu'on donne une larme à sa mort : ici-bas et là-haut, Stamply sera content.

On pense bien que madame de Vaubert finit par céder à de si touchantes instances ; ce qu'on ne saurait s'imaginer, c'est la joie qu'éprouva le vieil enfant après avoir préparé sa ruine. Il s'empara des mains de la baronne, qu'il pressa sur son cœur avec un sentiment d'ineffable reconnaissance : — Car c'est vous, lui dit-il d'une voix émue et des larmes aux yeux, c'est vous, madame, qui m'avez montré le chemin du ciel. — Madame de Vaubert sentit que c'était un meurtre de se jouer d'une âme si parfaite; mais, cette fois comme toujours, elle apaisa vite les murmures de sa conscience en se disant que la destinée de Stamply se trouvait intéressée au succès de cette entreprise, qu'elle ne s'y serait pas prise autrement pour assurer le bonheur de cet homme, et qu'en toutes choses la fin excusait les moyens. Il ne s'agissait plus que de tromper l'orgueil du marquis, qu'elle savait trop bon gentilhomme pour s'abaisser jamais à rien tenir de la main de son ancien fermier. La baronne écrivit ces trois mots :

« Bourrelé de remords, sans enfants, sans amis, sans famille, Jean Stamply n'attend que votre retour pour vous restituer tous vos biens. Venez donc. Pour prix de sa tardive probité, ce malheureux demande seulement que nous l'aimions un peu ; nous l'aimerons beaucoup. Rappelez-vous le Béarnais : Paris vaut bien une messe. »

Un mois après, le retour de M. de la Seiglière s'effectuait simplement, sans faste et sans bruit. Stamply le reçut à la porte du parc et lui présenta tout d'abord, en guise de clefs, sur un plat d'argent, un acte de donation rédigé en termes touchants, et dans lequel le donateur, par un sentiment d'exquise délicatesse, s'humiliait devant le donataire.

— Monsieur le marquis, vous êtes chez vous, lui dit-il.

Sa harangue était courte; le marquis la trouva bien tournée. Il mit dans sa poche l'acte qui le réintégrait dans la propriété de tous ses domaines, embrassa Stamply, lui prit le bras : et, suivi de sa fille qui marchait entre madame de Vaubert et Raoul, rentra dans son château, aussi jeune d'esprit qu'il en était sorti, sans plus de façons que s'il rentrait de la promenade.

Et maintenant, pour nous en tenir aux suppositions de madame de Vaubert, si Napoléon Bonaparte, séduisant la grandeur de son rôle aux proportions mesquines d'une probité bourgeoise, eût consenti à n'être que l'homme d'affaires de la famille des Bourbons ; après avoir relevé, du bout de son épée, la couronne de France, si, au lieu de la poser sur son front, il l'eût placée sur la tête des descendants de saint Louis, il est à croire qu'à cette heure un chapitre de plus enrichirait le grand livre des royales ingratitudes. Nous ne prétendons outrager ni la royauté ni personne, nous ne nous en prenons qu'à cette ingrate espèce qui s'appelle l'espèce humaine. Sans aller chercher nos exemples si haut, restons pour en juger, sur les rives du Clain.

CHAPITRE IV

D'abord tout alla bien, les premiers mois réalisèrent amplement toutes les prédictions de bonheur qu'avait prodiguées madame de Vaubert à Stamply. Nous pouvons même affirmer que la réalité dépassa de beaucoup les espérances du vieillard. Le 25 août, à l'occasion de la fête du roi, M. de la Seiglière ayant réuni quelques gentilshommes de la ville et des environs, Stamply s'était assis entre le marquis et sa fille ; au dessert, sa santé avait été portée avec enthousiasme immédiatement après celle de Louis *le Désiré*. Il dînait ainsi tous les jours à la table de M. de la Seiglière, le plus souvent en compagnie de madame de Vaubert et de son fils ; car, de même que dans l'exil, les deux maisons n'en formaient qu'une seule à proprement parler. On recevait peu de monde : les soirées se passaient en famille. Stamply était de toutes les réunions, honoré comme un patriarche et caressé comme un enfant. Le marquis avait exigé qu'il occupât le plus bel appartement du château. Ses gens, qui le servaient à peine et ne le respectaient pas davantage, s'étaient vus remplacés par des serviteurs diligents et soumis qui veillaient à ses besoins et prévenaient tous ses désirs. On l'entourait à l'envi de toutes les attentions si douces à la vieillesse; on prenait ses ordres en toutes choses; on ne faisait rien sans le consulter. Ajoutez à tant de séductions la présence de mademoiselle de la Seiglière; songez que ce n'était, à dix lieues à la ronde, qu'un hymne en l'honneur du plus honnête des fermiers.

Cependant quelques mois à peine s'étaient écoulés que déjà la vie du château avait changé de face et d'allure. Aussi vert et alerte que s'il avait vingt ans, M. de la Seiglière n'était pas homme à se contenter longtemps des joies du foyer et des délices de l'intimité. Il avait repris sa fortune comme un vêtement de la veille, et ne se souvenait du passé que comme d'une pluie d'orage. Vif, allègre, dispos, bien portant, il s'était conservé dans l'exil comme les primevères sous la neige. Les vingt-cinq années qui venaient de s'écouler ne l'avaient pas vieilli d'un jour. Il avait trouvé le triple secret qui fait qu'on meurt jeune à cent ans : l'égoïsme, l'étourderie du cœur, la frivolité de l'esprit ; au demeurant, le plus aimable et le plus charmant des marquis. Nul n'aurait pu croire, au bout de quelques mois, qu'une révolution avait passé par là. On avait redoré les plafonds et les lambris, renouvelé les meubles et les tentures, rétabli les chiffres et les écussons, lavé, gratté, effacé partout la trace de l'invasion des barbares. Pour nous servir des charitables expressions de madame de Vaubert, qui ne se gênait déjà plus pour enplaisanter, on avait nettoyé les étables d'Augias. Ce ne furent bientôt que fêtes et galas, réceptions et chasses royales. Du matin au soir, souvent du soir au matin, les voitures armoriées se pressaient dans la cour et dans les avenues. Le château de la Seiglière était devenu le salon de la noblesse.

(A suivre) JULES SANDEAU.